

Paris, 25 juin 2026

Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2026

Païement d'un dividende de 2,00€ par action le 03 juillet 2026

Approbation de la transformation de la Société en société européenne à mission

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société FREY s'est réunie le 25 juin 2026 au siège social de la Société, à Bezannes, sous la présidence de Monsieur Antoine FREY.

Les actionnaires de la société FREY ont approuvé les résolutions recommandées par le Conseil d'administration, et notamment :

- Les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- La distribution d'un dividende de 2,00 euros par action qui sera mis en paiement le 03 juillet 2026,
- La politique de rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Le renouvellement des mandats des administrateurs,
- Le renouvellement des délégations financières,
- La transformation de la Société en société européenne à mission.

Détail du vote des résolutions

42 actionnaires étaient présents, représentés ou votaient par correspondance. Ils possédaient ensemble 29 674 330 actions et droits de vote attachés (soit 94,11 % des titres ayant droit de vote)

	Voix présentes et représentées	Votes Pour %	Votes Contre %	Abstention %	Résultat du vote
De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire					
1^{ère} résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et du montant global des charges et dépenses visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts	29 674 330	29 674 330 100%	- -	- -	Adoptée
2^{ème} résolution : Affectation des résultats	29 674 330	29 674 330 100%	- -	- -	Adoptée
3^{ème} résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025	29 674 330	29 674 330 100%	- -	- -	Adoptée
4^{ème} résolution : Conventions réglementées et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	19 199 162	18 998 886 98,95%	200 276 1,05%	- -	Adoptée
5^{ème} résolution : Approbation des informations visées à l'article L.22-10-9, I du Code de commerce	29 674 330	29 674 330 100%	- -	- -	Adoptée
6^{ème} résolution : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Antoine Frey, Président Directeur Général	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée

7^{ème} résolution : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Sébastien Eymard, Directeur général délégué	29 674 330	29 474 092	99,32%	200 238	0,68%	-	-	Adoptée
---	------------	------------	--------	---------	-------	---	---	---------

	Voix présentes et représentées	Votes Pour %	Votes Contre %	Abstention %	Résultat du vote
8^{ème} résolution : Approbation de la politique de rémunération pour l'ensemble des mandataires sociaux de la Société	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
9^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Antoine Frey	29 674 330	29 674 330 100%	- -	- -	Adoptée
10^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Société Firmament Participations	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
11^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Pierre Cedelle	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
12^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Inès Frey	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
13^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Noël Dron	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
14^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Muriel Faure	29 674 330	29 674 330 100%	- -	- -	Adoptée
15^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Valérie Pancrazi	29 674 330	29 674 330 100%	- -	- -	Adoptée
16^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Société SOGECAP	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
17^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Société CARDIF ASSURANCE VIE	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
18^{ème} résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Société PREDICA	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
19^{ème} résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme d'achat par la Société de ses propres actions	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée
De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire					
20^{ème} résolution : Modification de l'article 2.2. des statuts « Raison d'être - Mission »	29 674 330	29 674 292 99,99%	38 0,01%	- -	Adoptée
21^{ème} résolution : Délégation à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital (i) soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société (ou au capital des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital) (ii) soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	29 674 330	29 474 092 99,32%	200 238 0,68%	- -	Adoptée

22^{ème} résolution : Délégation à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public autre que celle visée à l'article L.411-2, 1 ^{er} du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès au capital de la Société (ou au capital de sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital)	29 674 330	29 474 054	99,32%	200 276	0,68%	-	-	Adoptée
23^{ème} résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	29 674 330	29 474 092	99,32%	200 238	0,68%	-	-	Adoptée
24^{ème} résolution : Délégation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou de titres financiers donnant accès au capital par une offre visée à l'article L.411-2, 1 ^{er} du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	29 674 330	29 474 054	99,32%	200 276	0,68%	-	-	Adoptée
25^{ème} résolution : Délégation à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	29 674 330	29 474 092	99,32%	200 238	0,68%	-	-	Adoptée
26^{ème} résolution : Délégation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce	29 674 330	29 474 054	99,32%	200 276	0,68%	-	-	Adoptée
27^{ème} résolution : Délégation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées	29 674 330	29 474 054	99,32%	200 276	0,68%	-	-	Adoptée
28^{ème} résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital social par création d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce	27 284 978	6 596 686	24,17%	20 688 292	75,83%	2 389 352		Rejetée
29^{ème} résolution : Délégation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société (hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société)	29 674 330	29 474 092	99,32%	200 238	0,68%	-	-	Adoptée
30^{ème} résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	29 674 330	29 674 330	100%	-	-	-	-	Adoptée
31^{ème} résolution : Approbation de la transformation de la forme sociale de la société pour l'adoption de la forme de société européenne à mission et des termes du projet de transformation	29 674 330	29 674 292	99,99%	38	0,01%	-	-	Adoptée
32^{ème} résolution : Dénomination sociale de la Société – adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme de Société européenne à mission	29 674 330	29 674 292	99,99%	38	0,01%	-	-	Adoptée
33^{ème} résolution : Pouvoirs	29 674 330	29 674 330	100%	-	-	-	-	Adoptée



À propos de FREY

FREY est une foncière cotée, leader européen des destinations commerciales premium de plein air, retail parks et villages outlet. Le Groupe développe, investit et exploite plus de 40 destinations dans 10 pays, représentant plus de 1,2 million de m² de surfaces commerciales et 2,6 milliards d'euros d'actifs (part de Groupe). Chaque année, près de 140 millions de visiteurs fréquentent ses sites, faisant de FREY une plateforme européenne de retail performante, au service des marques, des investisseurs et des territoires. Certifiée B Corp, FREY conjugue vision d'investissement à long terme et développement bas carbone. Reconnue comme un pionnier de l'immobilier commercial de nouvelle génération, l'entreprise s'appuie sur l'innovation, la data et une compréhension fine des modes de vie et des flux touristiques européens pour concevoir des destinations qui accompagnent la croissance des marques, internationales comme locales. Née en France et inspirée par l'art de vivre européen, FREY est la maison française qui façonne une nouvelle génération de destinations retail et lifestyle, là où l'Europe prend vie. FREY est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 — Mnémon : FREY

Contacts:

Sébastien Eymard – Group Deputy Chief Executive Officer

Marine Giraud – Chief Communications Officer